

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

BUREAUX : 25 RUE STE-THERESE.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraît tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an \$1.00
Six mois \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,
ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 5 AOUT 1882.

A nos Abonnés.

Nous envoyons à nos abonnés leurs comptes d'abonnement. Nous espérons qu'ils vont se faire un devoir de les solder le plutôt possible. Qu'ils n'oublient pas que nous ne comptons que sur leur fidélité à nous payer pour maintenir notre journal.

Nous prions les personnes qui se désabonnent de mettre le nom de leur paroisse sur le dos du journal. Comment veulent-elles, sans cela, que nous sachions d'où nous vient le journal renvoyé ?

Nous prions aussi nos abonnés qui déménagent de nous faire connaître leur nouvelle et ancienne résidence.

CORRESPONDANCE.

Exposition.

Comité des Citoyens de Montréal.

M. le Rédacteur,

Il paraît que le ridicule trouve place partout et le comité des citoyens, à mon point de vue, y prête le flanc. Parmi les souscriptions et les dons généreux que font les citoyens de Montréal et qui seront distribués au cours de la prochaine exposition qui se tiendra à Montréal s'en trouvent de bien beaux et qui seront de nature à promouvoir et à stimuler le zèle et l'émulation des exposants. J'en félicite cordialement les généreux donateurs, je félicite encore MM. les militaires de bien vouloir parader ces jours-là, ce qui ne contribuera pas peu à donner de l'éclat à la fête et à augmenter le prestige de nos braves militaires. Je suis encore

en faveur des jeux et des courses et de tous les différents exercices de corps dont se composera le programme, et je comprends qu'on distribue des prix, des médailles, etc., pour les champions et les vainqueurs, mais après que le mérite des industriels, des agriculteurs et des éleveurs de chevaux, bœufs, moutons, cochons, volailles, etc., aura été récompensé, je croyais que l'on pourrait s'arrêter là. Je suis prêt à considérer comme excellente l'idée qu'ont eu les MM. du Comité des Citoyens de décerner un prix de cinquante piastres à la compagnie de volontaires dont la tenue militaire serait la plus parfaite et qui défilerait dans le meilleur ordre. Mais ces arrangements étaient trop sages et tout allait trop bien ; il fallait attacher un ridicule jusqu'ici inconnu à tout cela et il fut décidé sérieusement par MM. les Membres du Comité d'accepter d'un certain monsieur le cadeau d'une magnifique chaise valant \$100.00 qui sera offerte au plus beau des officiers de nos volontaires ayant la meilleure tenue, personnifiant, enfin le plus beau type militaire. Les juges seront deux dames et un militaire !!!

Grand Dieu ! Quelle farce ! Est-il possible de rapetisser à ce point le rôle du militaire ? Est-il possible de vouloir encourager d'une manière plus inconvenante la vanité d'un homme en lui décernant un prix à raison de son buste et de ses formes plastiques ? N'est-ce pas assimiler le plus bel homme au plus bel animal, en leur décernant à chacun un prix d'égale valeur ? Passe pour les marchands d'esclaves d'apprécier la beauté et les formes du malheureux qu'ils achètent et qu'ils paient proportionnellement comme l'animal à raison du travail et du profit qu'ils en attendent, mais la presse ne devra-t-elle pas protester contre cette aberration de l'esprit, ne devra-t-elle pas dénoncer un précédent aussi ridicule pour ne pas dire stupide et ne devra-t-elle pas conseiller que ce prix (cette chaise) soit donné non au plus beau mais au meilleur militaire, non au plus gentil traîneur de sabre, mais à celui qui aura toujours obéi à la discipline, qui se sera distingué et qui aura déjà rendu quelque service ? Celui-là du moins, en recevant cette récompense ne courra pas le risque de s'entendre dire : « Belle tête, mais de cervelle point, » et tout le monde sera heureux de féliciter cet officier ; ce sera un honneur pour lui de voir son mérite récompensé ; ce sera un mérite pour les citoyens d'obtenir son estime. L'homme aura été récompensé et non la belle catin.

Je ne prétends pas dire, M. le Rédacteur, que l'intelligence et le mérite font toujours défaut chez les beaux hommes, mais ça arrive si souvent !

Merci de cet espace dans vos colonnes.

A. B.

Description d'un diner donné par la ville de Paris à Louis XIV.

Les plats étaient apportés par cent-vingt archers de la ville en casaque, l'épée au côté, sans bandoulière, conduits par leur colonel et par leurs autres officiers sur trois lignes.

Le maître d'hôtel plaçait les plats sur la table devant le roi.

Le premier service fut de cent cinquante plats, le second de vingt-deux plats de rôti, vingt-un plats d'entremets et soixante-quatre assiettes.

Le troisième était composé de fruits, servis avec la même abondance et avec une quantité de fleurs extraordinaire, quoiqu'il fit au dehors un froid excessif et ensuite on servit toutes sortes de liqueurs. Pendant tout le repas, on eut le plaisir de la symphonie que donnèrent les vingt-quatre violons et les hautbois du roi placés sur un amphithéâtre.

Les autres tables de vingt-cinq couvertes chacune, pour les seigneur et la suite de la cour, furent servies en même temps avec une pareille magnificence, l'une dans le bureau, deux dans la salle des colonels, et une quatrième dans celle du greffier.

Le service de chacune était fait par deux maîtres d'hôtel et un contrôleur assistés d'autres officiers.

Après que le roi se fut levé de table et qu'il eut reçu la serviette des mains du prévôt des marchands, il entra dans la chambre des conseillers de la ville et la dauphine dans celle qui lui avait été préparé dans l'appartement du greffier.

Le roi se montra à la fenêtre à la multitude assemblée sur la place de Grève, et sa personne fut saluée par les cris répétés de vive le roi.

Au reste, comme toujours, le peuple avait eu sa part du festin.

Outre les tables préparées pour le roi, les princes et les officiers, il en avait été dressé autour de l'Hôtel-de-Ville, et là se faisaient des distributions de pâtés, de langues, de viandes froides, de pain et d'environ 7,000 bouteilles de vin—outre celui qui coula tout le jour à quatre fontaines élevées sur la place de Grève.

Le roi après avoir témoigné sa satisfaction au prévôt des marchands fit assembler sur une même ligne, les échevins, le procureur du roi, le greffier, le receveur, les conseillers et quartierier, le prévôt des marchands à leur tête, parla à tous individuellement, et leur marqua qu'il était très content de la ville.

M. Vacherot philosophe et historien vient de déclarer dans une lettre qui a eu du retentissement, que malgré ses opinions républicaines il croit devoir séparer sa cause de celle des hommes qui gouvernent la France en ce moment. Il dit qu'après avoir cherché la vérité depuis long-

temps dans tous les partis, il ne l'a pas trouvée.

« Eh oui, sans doute, j'ai beaucoup erré à travers les partis. Ayant plus d'amis à l'Union républicaine que partout ailleurs, j'ai été à la gauche. Puis je suis allé de la gauche au centre de la gauche. Et si j'avais rencontré, dans le parti républicain, un groupe encore plus libre des passions et des rancunes de parti que le centre gauche, je serais allé jusque-là. J'errais ainsi, cherchant partout la conciliation, la paix, l'amour du pays. J'aurais été capable d'aller chercher le patriotisme même à droite, si chassé de tous les groupes de gauche, il n'eût pas eu d'autre refuge. Qui de mes vieux amis m'en fera un crime ? »

Quand un homme comme M. Vacherot croit devoir se séparer de ses amis républicains, il n'est pas étonnant qu'il y ait au Canada des gens qui trouvent mauvais qu'on approuve les actes d'irréligion et de radicalisme commis par la république française. Les fautes que les Bourbons ont pu commettre ne justifient pas les aberrations des républicains. De ce que les rois de France ont été pour la plupart débauchés il ne suit pas qu'il faut pardonner à la république d'être impie et radicale. Nous croyons plus logique et plus sage de croire que l'impie tuera la république comme le vice a tué la royauté.

Il y a cinq ans environ, au no 10 de la rue de la Ferronnerie, située dans les faubourgs de Nemours, habitait un maître charretier, du nom de Saligot, âgé à cette époque de vingt-cinq ans environ et marié à une jeune femme de vingt-trois ans.

Leur habitation se composait d'un modeste corps de logis et d'une petite cour entourée de haies-vives où se trouvaient les écuries et hangars du charretier.

Doté d'un caractère brutal et violent, Saligot maltraitait fréquemment sa femme à laquelle, à tort ou à raison, il reprochait son inconduite.

Un jour, Mme Saligot disparut sans laisser aucune trace. Son mari ne parut pas très affecté de cette disparition, et à ceux qui l'interrogeaient, il répondait :

—La gueuse m'a quitté pour aller avec un ouvrier italien qui a travaillé quelque temps à Nemours.

Saligot continua à habiter sa maison et à y exercer son état.

Au commencement d'avril dernier, son propriétaire résolut d'entourer la cour d'un mur de clôture en pierres, et le 8 avril, M. Lucien Dasagnat, maître maçon, y arrivait avec ses ouvriers pour commencer le travail.

Leur présence parut contrarier le charretier, et comme ces ouvriers prenaient leurs mesures pour établir le tracé du mur, il leur dit d'un ton bourru :

—Vous n'avez pas besoin d'aller si loin !

Bientôt les maçons commencèrent

à creuser la terre. Saligot observait attentivement leur travail.

Au bout de quelques instants, un des ouvriers mit à découvert une tête de mort.

—Tiens, s'écria-t-il, voilà une tête de Prussien qui a dû être enterré ici !

—Du tout ! interrompit un camarade, en examinant la lugubre trouvaille, on dirait plutôt une tête de femme.

En effet quelques cheveux bruns, mesurant une longueur de vingt-cinq centimètres, adhéraient encore au crâne, ainsi qu'un ruban qui avait dû servir à la coiffure.

D'autres ossements furent mis à découvert.

Saligot essaya de donner le change :

—Vous vous trompez, dit-il aux ouvriers, ce sont les os d'un chien que j'ai enterré là.

Saligot, en sa qualité de charretier avait été chargé de transporter au dehors la terre enlevée dans sa cour. On remarqua qu'il avait soin de jeter les os pêle-mêle dans les différents tombereaux qu'il conduisait et de verser le contenu de ceux-ci, à des endroits éloignés les uns des autres. Il voulait évidemment créer des difficultés pour le cas où l'on voudrait reconstituer le squelette.

Pendant ce temps, M. Désagnat, le maître-maçon, se rappelant la disparition inexplicable de Mme Saligot, alla prévenir de ce fait M. Sain-tarailles, juge de paix de Nemours.

Cette nouvelle parut vivement impressionner Saligot, qui se troubla quand ce magistrat vint l'interroger ; toutefois celui-ci, après l'avoir détenu quelques heures, le relâcha devant ses dénégations et le manque de preuves.

Quant aux ossements, ils avaient été recueillis par les ouvriers, qui les remirent à M. le docteur Durand, conseiller municipal de Nemours. Celui-ci parvint à reconstituer entièrement le squelette et déclara que c'était bien celui de Mme Saligot. Ces conclusions ont du reste été confirmées par le rapport de MM. L'Hôte et Vibert.

En outre le docteur Durand constata que l'eau de la tempe droite présentait un trou mesurant un demi-centimètre de diamètre et qui paraissait avoir été fait avec un instrument pointu.

Le parquet de Fontainebleau se transporta alors à Nemours, et après une minutieuse enquête acquit la conviction que Saligot était l'auteur du meurtre de sa femme. Les voisins déclarèrent que, depuis la disparition de Mme Saligot, ils avaient remarqué que tous les jours le charretier allait répandre sur l'endroit où a été retrouvé le squelette, de l'eau blanche. Il est à croire que cet homme versait là de l'eau mélangée de chaux pour hâter la dissolution du cadavre.

Aussi, malgré ses dénégations, Saligot fut-il arrêté et écroué à a

prison de Fontainebleau. L'instruction de cette affaire marchait rapidement et l'assassin devait passer le 17 juillet devant la Cour d'Assises de Melun.

Jamais les magistrats chargés de l'interroger ne purent obtenir de lui le moindre aveu. Pourtant un gardien remarqua que son sommeil était troublé par de fréquents cauchemars et qu'il proférait alors des paroles incohérentes.

Comme cet accusé était assez calme dans la journée, il avait été placé dans une pièce où il travaillait à fabriquer des rotins. Or, il y a quelques jours, profitant d'un instant où il se trouvait seul, il passa autour d'un barreau d'une fenêtre une tige flexible de rotin et s'y pendit. Quand un gardien arriva l'assassin était mort.

Terminons par un curieux détail. Il y a dix-huit mois environ, des paysans trouvaient dans un taillis de la forêt de Montargis, sur un bûcher encore allumé, quelques os humains qui n'étaient pas tout à fait calcinés et des débris de vêtements de femme. La justice ne put établir qu'elle avait été la victime de ce crime. Or, à Nemours, la rumeur publique accuse Saligot d'en être l'auteur.

On prétend que cet individu connaissait une femme qui avait été témoin de son crime, et que celle-ci avait menacé de le dénoncer. Alors, selon ce même bruit, Saligot, pour se débarrasser de cette femme, serait allé avec elle à Montargis pour vendre les bijoux de sa femme et lui en remettre le montant, puis au retour il l'aurait assassinée dans la forêt.

Ce bruit est aujourd'hui difficile à vérifier, Saligot étant mort. Le seul point précis, c'est que cet individu est allé en effet vendre les bijoux de sa femme chez un bijoutier de Montargis où ils ont été retrouvés.

Le Nouveau Cabinet:

L'honorable M. Mousseau premier et procureur général; honorable M. Wurtele, trésorier; honorable M. Lynch, commissaire des terres de la Couronne; honorable M. Dionne, ministre des travaux publics; honorable M. Starnes, ministre des chemins de fer; honorable M. Blanchet, secrétaire provincial.

L'événement depuis si longtemps prévu et annoncé est enfin arrivé: M. Chapleau est ministre à Ottawa; mais — ce qui était moins prévu — M. Mousseau prend sa place à Québec.

On avait hâte de voir comment M. Mousseau formerait son ministère. On lui prêtait deux projets: une alliance avec MM. Mercier et Langelier ou une réconciliation avec l'élément mécontent du parti conservateur. Il était naturel de supposer que M. Mousseau ferait l'un ou l'autre et on dit qu'il a essayé. Il aurait été débordé, dominé par son entourage. On lui aurait dit: « si vous faites alliance avec Mercier et Langelier, vous êtes mort. » D'autres auraient ajouté: « si vous vous unissez à l'élément Ross-de-Boucherville, vous êtes perdu. » M. Mousseau aurait voulu se sauver en choisissant un moyen terme, en prenant les ministres un peu au hasard.

La formation du nouveau cabinet a surpris un peu tout le monde et produit de sourds grondements parmi les conservateurs. Rarement nouveau-né n'a été si froidement accueilli par les siens.

On dit sans se gêner que c'est un ministère de transition, un gouvernement provisoire. Changeant de gouvernements à Québec presque aussi souvent que les Français, il n'est pas étonnant que nous prenions leur langage comme leurs coutumes. Il y a une différence pourtant: en France les hommes politiques sont toujours plus pressés de remettre les portefeuilles que de les accepter, et c'est rarement pour se placer qu'ils résignent.

Nous serions curieux de savoir combien sur dix refusent dans notre province le portefeuille qu'on leur offre. Aussi jamais un premier ministre canadien n'offre par politesse un portefeuille qu'il désire garder, car il est sûr de ne plus le ravoïr. Nous ne voyons jamais sans étonnement qu'on puisse si bien s'entendre dans les cabinets formés de gens qui se combattaient la veille encore défiant ce qu'ils avaient fait et soutiennent des théories tout à fait contraires à celles qu'ils avaient prêchées avec violence. Non, ici ce qu'on remarque le plus, le crime le plus odieux est de changer d'hommes, d'abandonner ses chefs. Quant aux principes, aux questions d'honneur, on en tient peu compte. Cela vient naturellement de ce qu'on croit le peuple incapable de faire les distinctions nécessaires entre les hommes qui agissent par conviction et ceux qui ne cherchent que leur intérêt.

Mais revenons à nos moutons. La question d'hommes étant pour nous secondaire nous attendrons, pour juger le nouveau ministère, son programme. Ne pouvant être mal disposé envers M. Mousseau dont nous avons été le collègue et l'associé dans le journalisme et la profession, nous serons heureux d'avoir l'occasion de lui rendre justice. Il prend le timon des affaires dans des circonstances difficiles, il va avoir une succession terrible à régler, des déficits à combler, des craintes et des mécontentements sérieux à calmer. Il aurait besoin d'un ministère fort et d'un programme large et national pour réussir.

Nous sommes surpris qu'il n'ait pas trouvé moyen de former une alliance avec MM. Langelier et Mercier ou de se reconcilier avec MM. Ross et de Boucherville.

Sa barque sera-t-elle assez forte pour résister aux tempêtes que vont certainement soulever les embarras financiers de notre province?

Si on attend pour faire une coalition qu'on soit rendu à la taxe directe, il sera peut-être trop tard, il faudrait beaucoup de patriotisme pour se joindre alors à ceux qui auront amené la crise ou qui naturellement devront en porter la responsabilité.

Le dernier numéro du *Travailleur* de Worcester contenait le discours prononcé par M. Ferd. Gagnon à Cohoes le jour de la St-Jean-Baptiste. M. Gagnon est toujours heureux dans ces grandes réunions nationales. Ses discours ont de la vigueur, de l'élevation, de l'horizon et beaucoup de verve.

Nous regrettons de ne pouvoir publier que les dernières paroles de son discours de Cohoes.

« Déclarons ici, en présence d'un évêque de notre pays natal, en présence du représentant distingué de la vieille France, notre attachement à notre foi religieuse et notre ferme résolution de rester Français, tout en étant de loyaux citoyens des Etats-Unis.

Rallions-nous autour de nos missionnaires à l'ombre des bannières de nos sociétés nationales.

« Loyaux, mais Français, soyons-le toujours et nous serons respectés. Conservons notre langue, parlons la dans nos réunions, dans nos écoles, dans la famille, afin que plus tard nos arrière-neveux puissent raconter, dans l'idiôme des Lafayette et des Rochambeau, le récit de nos luttes et de nos triomphes.

« Et, en ce moment, nous qui sommes nés sur les rives du St-Laurent, quand nous célébrons notre passé, quand nous formons des vœux pour l'avenir, nous avons tous les yeux fixés sur l'horizon qui déroberait nos regards la terre canadienne.

« Ah! de tout cœur, chers frères d'exil, redisons avec notre poète lauréat:

Loin là bas, par de là ce nuage qui passe,
Par de là l'horizon, que cherche dans l'espace
Mon œil que si souvent les larmes ont terni?
Ah! c'est qu'il est un lieu dont le nom vous enflamme
Et dont le souvenir est mieux gravé dans l'âme
Que dans le bronze ou le granit.

Ce lieu c'est le bercail, c'est la rive chérie,
Coin de terre où chétif l'homme a reçu le jour.
Qu'on l'appelle Pologne, Irlande ou Sibérie,
Sables, glaces, pampas, c'est toujours la Patrie.
Et ce nom là veut dire amour.

Je t'aime, nom sacré, sublime symphonie,
Dont la mélancolique et suave harmonie
M'apporte en souvenir tant d'espoir envolé.
Dans les grandes cités, dans les bois, sur les grèves,
Ton image toujours flottera dans mes rêves,
O mon Canada bien aimé!

Le *Courier de Worcester* fait voir, dans un excellent article, les dangers qui résulteraient de la proclamation de la guerre sainte par Arabi. Mais il démontre qu'Arabi a raison d'hésiter, car cette proclamation aurait pour effet de détacher de sa cause un grand nombre de ses partisans qui sont chrétiens.

« Actuellement, dit notre confrère, Arabi Paacha peut être considéré comme représentant le peuple égyptien opposé à la domination étrangère; mais s'il se lance dans une guerre de religion, toute la population copte, qui est chrétienne, l'abandonnera. Il se trouve donc en présence d'un dilemme. S'il ne soulève pas toutes les forces du fanatisme musulman, en provoquant une guerre générale depuis les Indes au Maroc, il sera facilement vaincu par les troupes européennes et son pays n'aura qu'à déplorer les malheurs de sa rébellion. S'il le fait, la moitié du peuple égyptien et de l'armée sera contre lui. Il se trouve ainsi dans une position difficile, et malgré qu'il ait bien envie de jouer, pour son pays, le rôle d'un Washington, d'un Cromwell ou d'un Napoléon, il ne pourra pas s'en tirer. »

Ceux qui criaient depuis si longtemps après la chaleur sont heureux à moins que ce ne soient des gens impossibles à contenter. Les chaleurs qui règnent aux Etats-Unis ont

franchi la frontière à la suite des Américains. Ces malheureux Yankees, ils nous arrivaient presque cuits, sentant le hareng rôti et répandant autour d'eux une chaleur infernale. On aurait dû les empêcher de pénétrer dans notre pays; nous n'aurions pas autant souffert de la chaleur.

Il fait si chaud à Orchard Beach qu'un de nos compatriotes s'étant endormi sur le rivage après s'être baigné, a pris feu. Quelques personnes attirées par l'odeur de la fumée arrivèrent à temps pour le sauver en le jetant à l'eau. Il était déjà pas mal cuit.

La question égyptienne est toujours à peu près dans le même état. Les Anglais et les Egyptiens ne paraissent pas pressés d'en venir aux mains, pas plus que la conférence d'arriver à une conclusion. Un jour la Turquie veut intervenir et envoyer des troupes pour ramener la paix, un autre jour elle ne veut pas et si elle revient à sa première idée, l'Angleterre s'y oppose, elle craint que cette intervention se fasse à son détriment. Elle continue d'armer et d'envoyer des troupes en Egypte, et pour qu'elle hésite tant à livrer bataille à Arabi il faut qu'elle soit convaincue que celui-ci est plus fort qu'on ne croyait. En France on a renversé le ministère Freycinet qui demandait de l'argent pour envoyer des troupes en Egypte et on ne sait plus à qui s'adresser pour former un gouvernement.

Le *Canadien* est heureux de voir M. Mousseau prendre la place de M. Chapleau à Québec, mais il désapprouve la nomination de M. Starnes et regrette qu'un élément important du parti conservateur ne soit pas représenté dans le cabinet. Il veut parler naturellement de l'élément Ross-de-Boucherville.

Le *Journal de Québec* publie sans commentaires la composition du nouveau ministère. Comme ce journal est inspiré par M. Flynn et que ce monsieur ne fait plus partie du cabinet, on croit que les nouveaux arrangements lui plaisent peu.

Le *Journal de Québec* annonce en même temps que M. Loranger n'est pas nommé juge et qu'il garde son mandat de député.

L'*Electeur*, dans un article bien écrit qu'on ne peut s'empêcher de lire deux fois, dit que le nouveau gouvernement ne peut durer longtemps, il est heureux que MM. Flynn et Piquet aient été mis de côté et trouve que l'entrée de M. Starnes dans le cabinet est un signe des sympathies de M. Mousseau pour la coalition. « Ceux qui approuvent le nouveau gouvernement, dit-il, n'auront rien à dire si plus tard M. Mousseau s'adresse à M. Mercier. »

La belle chambre de Mme Arthur dans le magnifique hôtel de New-York et où elle est morte, n'a jamais été dérangée, dit le *News*, de Chicago. L'aiguille est toujours enfilée et piquée dans un morceau de broderie délicate dans le petit panier à ouvrage. Le président Arthur ne veut pas de changement. Tous les petits détails de l'ameublement sont restés les mêmes. Voici encore le pupitre avec l'encre séchée et la plume à manche de perles. Ses livres favoris ont placés dans une case en fer blanc, avec la marque dans chaque où elle a fini sa lecture. Tous

les matins, il est placé sur la table, par ordre du président, un bouquet de ses fleurs favorites. Ses parfums de préférence sont dans des fioles dans sa case de toilette, et dans la garde-robe se trouvent ses robes, parures et coiffures. La chambre est claire et brillante, la servante y maintient la plus grande propreté, arrangeant les fleurs dans les vases et soignant les serins à la fenêtre, mais ne changeant jamais de place les meubles, les livres, etc. Cette chambre est le lieu de prédilection du président pour ses lectures et méditations, et les intimes rapportent que la pièce de broderie a été bien des fois mouillée par les larmes du président Arthur

Nous invitons le public à encourager la publication d'une œuvre historique importante que publie en ce moment par livraisons M. Geo. Virtue de Toronto.

Nous parlons de l'histoire du Canada depuis quarante ans par M. Charles Dent, écrivain de renom. L'ouvrage est illustré, contient les portraits de tous les hommes publics qui ont figuré sur la scène politique depuis quarante ans; le style est excellent, les appréciations très bien faites.

M. Spurgeon, le grand prédicateur baptiste, de Londres, dit qu'il n'a aucune foi dans la philosophie profane. Tous les systèmes de philosophie se combattent et se contredisent, et ce qui aujourd'hui passe pour une vérité, est certain d'être démenti demain et signalé comme une erreur. Il croit que toutes les théories des philosophes sont des histoires de fous. Il frappe fort, le bonhomme.

Quelques journaux ont annoncé M. L. O. David avait posé sa candidature dans le comté de Laval. C'est une erreur, M. David a dit et répété qu'il ne se présentait pas et qu'il n'y aurait qu'une forte manifestation de l'opinion publique dans le comté qui pourrait le décider à accepter la candidature.

Un de nos confrères de la Nouvelle-Angleterre, dans son numéro du 18 juillet, termine un paragraphe comme suit: « Le calme est rétabli à Alexandrie, grâce aux mesures militaires prises en fu par l'animal anglais. »

AVIS.

M. D. Henault, 240, rue Jacques-Cartier, est le seul agent autorisé à solliciter des annonces, des abonnements et à faire la collection pour la TRIBUNE.

Nouvelles Diverses.

Français mangé par des requins. — Le capitaine Francis Ganello, de la barque *Magdala*, entrée ces derniers jours à Mobile, a rapporté la terrible aventure suivante, qui lui est arrivée à Groytown, Nicaragua, le 8 juin:

Il venait de prendre place dans sa chaloupe, avec quatre matelots et des papiers qu'il désirait porter à terre, quand un passager français, Léon Birard, a demandé et obtenu la permission de l'accompagner. A trois ou quatre cents mètres de la

plage, les lames étaient si fortes qu'il semblait presque impossible de débarquer. Les signaux qui étaient faits aux personnes qui étaient sur le rivage étant restés sans réponse, le capitaine a résolu de tenter un suprême effort. La chaloupe, poussée vigoureusement par les rames, franchi deux récifs, mais, comme elle touchait la troisième, une lame l'a frappée et fait chavirer. Trois des matelots ont réussi à gagner la terre à la nage. Le quatrième, le capitaine et le passager français ont remis la chaloupe en position, et quoiqu'elle fût pleine d'eau ils s'y sont installés pour attendre de l'aide.

Bientôt un banc nombreux de requins a formé un cercle autour de l'embarcation, se rapprochant de plus en plus. Les trois hommes ont combattu désespérément et le capitaine Ganello a eu son pantalon emporté lambeaux par lambeaux par les terribles mâchoires. Le combat a duré 3 heures à la tombée de la nuit. Alors le capitaine a décidé qu'il ne restait qu'à essayer de gagner le rivage à la nage, et il a engagé le passager et le matelot à le suivre. Le mat de la chaloupe ayant été dégrégé de ses cordages, le matelot et le capitaine en ont pris chacun un bout et ont invité le passager à le saisir par le milieu, mais il a refusé parce qu'il avait peur des requins, et il a préféré rester seul dans l'embarcation, en recommandant de lui envoyer de l'assistance le plus tôt possible. Après avoir longtemps lutté dans les flots, le capitaine et le matelot ont été saisis par une énorme lame et jetés évanouis sur la plage. Dès qu'ils ont repris leurs sens, ils ont informé les habitants de la position dans laquelle Léon Birard avait été laissé, et un bateau avec six rameurs est parti à sa recherche. Il a bientôt été suivi par un second bateau, manœuvré par le capitaine Ganello et un de ses matelots. Les recherches se sont continuées pendant la plus grande partie de la nuit, mais on n'a retrouvé de traces ni de la chaloupe ni de son malheureux occupant. Au point du jour, le capitaine, avec un équipage choisi, a inspecté toute la côte sans succès. Il n'est pas douteux que la chaloupe a été mise en pièce par les lames, et que M. Léon Birard a été dévoré par les requins. Les faits ont été consignés dans un rapport fait sous serment devant le gouverneur de Greytown.

— On connaît l'histoire de ce français qui réussit à se faire nommer roi des Patagons sous le nom d'Orelie Ier. Etant un jour à Paris et assistant à un encaissement de vieux pianos il eut l'idée d'en acheter un pour en faire présent à l'un de ses principaux sujets. Il s'en retourna dans son royaume avec son piano qu'il se hâta de faire parvenir à son homme. Le lendemain matin de bonne heure il se rendit chez le Patagon afin de voir sa joie. Quel désappointement il éprouva quand il aperçut le Patagon couché avec sa femme dans le piano. Ayant enlevé les cordes et les notes du piano ils en avaient fait une couchette.

— L'épidémie du suicide ne sévit pas que sur les Wethers allemands, s'il faut en croire la nouvelle sui ante venue du « Far West ». Le jour de son mariage, une jeune fille de l'Indiana remit à un ami sûr un pli cacheté avec prière de lui rendre au bout de six mois, si elle était encore de ce monde ou de le lire si elle était morte. Lorsqu'expira le délai d'une demi-année, la jeune femme se suicida et son confident en prenant connaissance de la lettre confia sa discrétion et vit que la jeune personne, redoutant de ne pas passer trouver dans le mariage la satisfaction qu'elle en attendait, s'était promis de ne pas prolonger au-delà de six mois l'essai qu'elle voulait tenter, et en cas de mécontentement, de mettre fin à ses jours.

Potius mori...—Alonzo MacCarthy, jeune avocat de Decatur, même province, avait eu grand mal à se décider à prendre pour épouse miss Rhodes, quoiqu'il en fût profondément épris. Ce qui gênait l'ardeur de sa flamme, c'était la triste habitude qu'avait sa fiancée de s'adonner

aux liqueurs fortes. Aussi ne consentit-il à célébrer les fiançailles qu'après avoir obtenu de sa future la promesse formelle qu'elle renoncerait à son triste penchant. Peut-être néanmoins, le fiancé croyait-il à la vérité du sceptique proverbe: *Serment d'Iroquois...* car le matin du jour qui devait être celui des noces on le trouva mort, avec une lettre expliquant qu'il s'était suicidé pour échapper à la nécessité de violer sa promesse de mariage.

Uxoricide.—La nouvelle suivante qui nous vient de *Millia, Wisconsin* a pour thème une histoire d'hyménée terminée d'un façon funèbre. Un matin, deux jours après son mariage, on a trouvé Mrs Emma Sibley morte dans un bois voisin de l'habitation de sa belle-mère. Le mari et sa famille ont été arrêtés sous la prévention d'homicide. Vendredi dernier, le père de la jeune femme a comparu devant les magistrats instructeurs et a déclaré qu'il était un spirite; il a en conséquence raconté que ses évocations lui permettaient d'être en relations avec l'esprit de sa fille et que de cette façon il avait su qu'elle accusait son mari de sa mort, et il a décrit les circonstances dans laquelle le crime avait été commis. Sans doute pour ne pas donner un démenti à l'usage éleclique: Tout est possible, la cour a enregistré gravement cette déposition.

— Un journal américain dit que l'Angleterre a de la chance de n'avoir toujours à faire la guerre que contre des nations à demi barbares. Il faudrait, dit ce journal, pour savoir ce qu'elle peut faire la voir aux prises avec quelque nation civilisée. Les résultats seraient bien différents.

Le *Star* répond avec raison que les Américains, n'ayant fait la guerre, quand ils ne se sont pas battus entre eux, qu'aux Mexicains et aux Sauvages n'ont pas beaucoup raison de jeter la pierre aux Anglais.

— Un écrivain français prétend qu'Alexandre Dumas s'est inspiré de plusieurs romans oubliés pour écrire son *Monte Cristo*. Il n'aurait fait qu'amplifier et embellir des productions imparfaites contenant au milieu de beaucoup de fumier des diamants dont il a su tirer parti.

Décès.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Louis Fréchette, père de notre poète canadien. Ses funérailles auront lieu samedi matin à Hochelaga.

Province de Québec, } Cour Supérieure
District de Montréal.

No. 830.
Dame Marie D. Poulin, modiste de la Cité et du District de Montréal, épouse de Elzéar Riendeau boucher du même lieu.

Demanderesse.

LE DIT ELZÉAR RIENDEAU,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a été ce jour intentée en cette cause.

Montréal 12 Juin 1882

O. AUGÉ.

Avocat de la Demanderesse.

Province de Québec, } Cour Supérieure.
District de Montréal.

No. 917
Dame Malvina Fortin, de la Cité et du District de Montréal, épouse de Charles Desjardins chapelier du même lieu.

Demanderesse

LE DIT CHARLES DESJARDINS
Défendeur.

Vne action en séparation de biens a été ce jour intentée en cette cause.

Montréal 6 Juin 1881

O. AUGÉ.

Avocat de la Demanderesse.
Montréal 24 juin. 5 ins

LA MAISON
BEAUVAIS

Vend la balance de ses Marchandises d'Été plus que pour rien. Il faut les voir quand bien même vous n'en auriez pas besoin.

Habillement d'Enfants

Un joli habillement d'enfant en toile pour \$1.50.
Un joli habillement d'enfant en tweed pour 1.45.
Un joli habillement melton braidé pour 1 85.

Pour Hommes

Habillement complet en Tweed Américain pour \$2.96.

Qu'en pensez vous pour un habillement d'homme à 2.96 ?

Habillement complet en Tweed Anglais pour 4.40.

Cela ne prie pas pour la façon et les fournitures 4.40 !

Un bon Pantalon durable gris 69 cts.
Un habit en Tweed pas doublé 1.18
Une veste ou Tweed différentes couleurs 48, 55 et 65 cts.

Chapeaux! Chapeaux!

Chapeaux en Paille pour 5, 7, 9, 11, 13, 20 et 22 cts. Que dites vous de cela ?

Chapeaux en Feutre dur pour 25, 27, 33, 42 et vendus à 20 dans la piastre.

Chapeaux en Feutre mou qui se vendent facilement \$1.50 réduits à 65 cts.

5 000 Cravattes vendues à 10 cts. dans la piastre: 5, 7, 11 et 15 cts. Enfin tout le reste des Marchandises réduit en proportion; Chemises Corps, et Calçons, pour faire place aux Marchandises d'Automne.

500 Couturières demandées immédiatement pour le Département de Gros chez

LA BEAUVAIS
186 et 188,
Rue St Joseph

ELIXIR PULMONAIRE BAL-SAMIQUE,

Contre la Toux, le Rhume, l'Asthme, les Oppressions, etc.

Cet Elixir est le plus efficace des préparations contre le rhume; une seule dose, prise le soir en se couchant, calmé la Tox la plus opiniâtre et permet de reposer toute la nuit.

PICAULT & CIE, propriétaires,
MONTREAL.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies,
4 février 1882.—fm.

Mercier, Beausoleil & Martineau,
Avocats,
No. 55, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, PAUL G. MARTINEAU,
Autrefois Syndic Officiel. B. C. L.
N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.
HON. HONORÉ MERCIER,
Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.

EXPOSITION
Provinciale
Agricole et Industrielle
A MONTRÉAL

Du 14 au 23 Septembre Prochain

\$25,000

Offerts en Prix.

Terrain spacieux et bâtisses magnifiques pour l'exposition des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.
L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'EXPOSITION sera au complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.
Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signés.

G^{no} LECLERC, Secrétaire
S. C. STEVENSON, conjoints
No. 76, rue St-Gabriel, Montréal.
29 juillet 1882.—jno.

BISCUITS VERMIFUGES
A LA
SANTONINE

Préparés avec le plus grand soin, toujours avec des matières de premier choix, et par des procédés mécaniques perfectionnés qui assurent un dosage exact et un produit parfait. Ces biscuits sont beaucoup plus efficaces que les pastilles à vers et sont très agréables au goût.
15 cts. la boîte 2 boîtes pour 25 cts.

MALADIES CONTAGIEUSES
MALADIES DE LA PEAU,

DARTRES, VICES DU SANG GLANDES
Guéris par les

Biscuits Dépuratifs
DU DR OLIVIER

seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seuls admis dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant Dépuratif des Vicières, Ecoulements, Affections rebelles et anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche, de la Gorge etc.

24,000 FRANCS DE RECOMPENSE

Aucune autre Méthode ne possède ces avantages de supériorité.
Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute. 62, R. DE RIVOIL.

Laviolette & Nelson

Et dans toutes les principales drogueries et pharmacies du pays.
15 avril 1882.

MM. J-BTF MANTHA & CIE
Nos. 10 et 12

RUE SAINT CHARLES BORROMÉE
L'ancien moulin L. Charbonneau

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanc, embouveté, scié à la scie ronde ou à l'échasse, et qu'ils se chargeront de faire toute espèce de menuiseries, tels que portes, châssis, portiques, lucarnes, etc. Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux fait.

J. B. MANTHA ci-devant chez MM. Piquet & Robert.
T. PRÉFONTEINE pour les finances,
4 mars 1882.—fm.

HOTEL-RESTAURANT FORTIN.—M. Edouard Fortin a le plaisir d'annoncer à sa clientèle et au public en général que toutes les améliorations au restaurant de son hôtel, coin des rues St-Gabriel et Notre-Dame, sont maintenant complètes. Son établissement ne le cède aujourd'hui à aucun autre. Répas à toute heure et servis avec promptitude. Des salles privées avec entrée sur la rue Saint-Gabriel sont à la disposition des messieurs du clergé ou de toutes personnes qui veulent manger à l'écart. Le restaurant Fortin offre tous les avantages, étant si bien dans le centre des affaires.
Prix modérés.
18 février 1882.—fm

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez,
C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.
C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE,
616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr.
MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.
Avec reconnaissance,
DAME LUC TASSE,
Épouse de LUC TASSE, Ecr.,
Maître de Poste et Epicier.
Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN,
MONSIEUR,
Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procurés, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.
MICHEL CHARBONNEAU,
forgeron,
ET SON ÉPOUSE,
4 Rue Perthuis.
Montréal, 9 avril 1881.
18 février 1882.

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

No. 7

UN
DRAME JUDICIAIRE

PAR
RAOUL DE NAVERY.

II
L'ASSASSINAT.
Suite.

Emmanuel, sans être fat, avait de lui-même ce soin excessif qui plaît tant aux femmes, et qu'il avait appris d'un de ses amis de Paris, chez qui il avait passé six mois pour s'initier à une vie d'élégance qu'il devinait instinctivement et qu'il eut vite adoptée. Il mit du linge qu'Anned'Autriche aurait envié; il parfuma et boucla sa belle chevelure noire, noua autour de son cou une cravate de fantaisie, lâche, au nœud gracieux, et, sa toilette achevée, il alla de la pendule à la fenêtre, épiant les bruits de la rue, moins forts que les battements de son cœur. Il crut apercevoir une ombre glissant dans la rue déserte; il descendit à petits pas, ouvrit la porte extérieure, et, masqué par l'angle, il attendit. L'ombre s'approcha du mur, regarda avec crainte, et poussa un cri quand une main impatiente l'enleva dans le vestibule de la maison.

— Ne tremblez pas, chère! nous sommes seuls éveillés ici!

Avec des précautions de mère et d'amant, Emmanuel aida sa peureuse compagne à monter l'escalier. Il soutenait la jeune femme par le coude, habitude charmante comme tout ce qui naît sous le ciel italien. Quand la jeune femme se trouva dans le boudoir, décoré comme une chapelle de madone, elle se jeta sur le divan et cacha son front dans ses mains.

— Regrettez-vous déjà cette preuve d'amour, la première que vous m'avez donnée, Claire? n'êtes-vous pas heureuse d'avoir volé au monde deux heures de solitude et d'amour?

— Emmanuel, répondit la jeune femme, j'ai voulu vous prouver que vous pouviez croire à ma tendresse, à une tendresse capable de tous les dévouements. J'ai voulu vous payer de deux années de constance, pendant lesquelles vous m'avez honorée et adorée. Jusqu'à cette heure, nous pouvons nous regarder sans rougir, et j'ose embrasser mes enfants sans peur que Dieu les punisse d'une passion irrésistible dans ses bonheurs et même dans ses angoisses. maintenant, soyez généreux, laissez-moi partir...

— Emmanuel, sans répondre, dénoua les cordons du burnous de velours violet de la jeune femme,

l'enleva, et put l'admirer dans tout l'éclat d'une parure de bal.

— Que vous êtes belle! dit-il en mettant toutes les flatteries de l'âme dans ce mot.

— Emmanuel, dit la jeune femme, mettez vous là, près de moi, que je vous voie à mon tour et que je vous parle raison.

— Est-ce pour me parler raison que vous avez choisi ce satin, ces fleurs, ces dentelles?... Pourquoi d'autres yeux que les miens vous ont-ils vue ce soir?

— Cher Emmanuel, j'ai songé à tout, et n'irai qu'en vous quittant à la soirée de madame Aubry. Ainsi, ne froissez rien, ni roses ni dentelles; gardons purs les souvenirs que cette nuit renfermera pour nous... Je ne sais, mais il me semble que cette imprudence est bien coupable, et si mes appréhensions mesuraient les dangers qui vont la suivre, ah! mon Emmanuel, vous me verriez pour la dernière fois.

— Que craignez-vous? M. Sauvoix est absent; vous prenez sur un bal quelques instants que vous me donnez; votre voiture attend à deux pas, et je surveillerai votre sortie.

— Je suis folle! répondit-elle, je vous aime tant!

— Bien vrai? demanda Emmanuel d'une voix presque triste.

— Je suis ici! répondit-elle, moitié fâchée, moitié souriante, et vous me faites cette question?

— Ah! chère ami, si vous étiez à ma place, vous me l'adresseriez!.. Je me donne en entier, moi; je me jette corps et âme dans cette passion, sans regarder ni en avant ni en arrière, sans avoir enfin autre chose que vous. Libre de mes jours et de ma vie, vous réglez l'emploi de mes heures par le temps où je puis jouir de votre présence. Je ne vous accuse pas, pauvre Claire, je veux seulement mettre la lumière dans votre cœur, afin de le sonder, et que vous jugiez si vous êtes plus amante que femme! J'ai voulu, avant de me lier à vous et de vous lier à moi, vous montrer ce que je serais dans la vie à deux. Je suis l'homme du sentiment et de l'abnégation; je ne me compterai pour rien devant vous, mais vous n'estimerez pas le monde au-dessus de votre amant. Depuis deux années, j'ai rempli ma vie de votre pensée exclusive: mariages, position, fortune, j'ai tout refusé! Ne pensez pas que je veuille demander le salaire de mes sacrifices; tout en amour doit être empreint de grandeur et de noblesse. Vous ne voulez pas rougir devant votre mari: égoïsme d'orgueil! Vous voulez embrasser vos enfants sans remords: égoïsme de sentiment! Vous voulez prier Dieu sans craindre son anathème: égoïsme religieux! Je comprends, je sens, je réduis, j'analyse tout cela, j'en tire une conclusion qui me

dicte une résolution irrévocable: je ne vous verrai plus! Jamais vous ne saurez, Claire, avec quel battement de cœur je vous ai attendue, ni quelles fêtes mon âme se faisait à l'avance! Je m'attendais à vous voir vous jeter dans mes bras, confiante comme une enfant, peureuse comme une vierge! Non! vous avez commencé par mettre des barrières à ma joie, par m'interdire des effusions innocentes achetées par deux ans de constance éprouvée. J'ai compris, Claire! Vous voulez les coquettes jouissances de l'amour; vous vous défendriez contre ces joies suprêmes. Vous pleurez, Claire; eh bien, si je me suis trompé, si vous m'aimez plus que tout au monde, répondez à mes doutes d'une façon victorieuse, n'allez pas à ce bal!..

— J'y suis attendue.
— Demain, vous écrirez un billet d'excuse... si vous m'aimez!
— Vous voulez donc me perdre! s'écria-t-elle.

Emmanuel devint pâle; il se leva:

— Voulez-vous mon bras pour descendre, Claire?

La jeune femme secoua la tête.

A continuer.

RETOUR D'EUROPE.

Notre acheteur, M. Louis N. Dupuis, est de retour d'Europe et nous recevons journellement nos Marchandises d'Automne.

Encouragés par le passé et pleins d'espoir dans l'avenir, nous avons beaucoup acheté et le public trouvera à notre Magasin l'assortiment la plus considérable qui se puisse désirer.

En raison de nos agences avec plusieurs Maisons Européennes, nous avons acheté dans des circonstances tout à fait avantageuses et nous sommes plus que jamais capables de vendre à des prix au-dessous de toute compétition.

SPECIALITE.

Marchandises Noires et de Deuil de nos deux Célèbres Fabriques de BRODFORD Angleterre, et de LYON, France. Ces Marchandises sont ce qu'il y a de plus recherchées dans le monde entier. Nous les offrons à 25 pour cent de moins que n'importe qui.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUPUIS FRERES

Coin des Rues St-Andre et Ste-Catherine,
Montreal.